



KAFALA LEGALE OU PAS - PARENTS VIVANTS MAIS C'EST MON MARI ..

Par **LOUNA94**, le **09/08/2013** à **15:10**

Bonjour !

Mon mari a obtenu la venue de son frère en France avec une kafala, tout en sachant que le frère en question à + de 18 ans.

comment a t-il pu faire une kafala alors que les parents sont vivants et qu'il a également plusieurs frères et soeurs en Algérie.

Cela m'inquiète car je ne veux pas avoir de problème avec la justice et que ma vie est un enfer depuis que son frère est arrivé en France, je n'ai plus de vie et mon mari devient méchant avec moi.

Tout en sachant qu'il a eu besoin de mes fiches de paies pour son dossier auprès de l'OFFII, mais moi je n'ai jamais été contacté, je n'ai pas eu de rdv avec un agent de l'OFFII, et on ne m'a pas demander mon avis.

Merci par avance pour votre aide